



# RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE MOUVEMENT 2019

## CE QUI CHANGE

### Pour les collègues dans l'obligation de participer au mouvement

- **Seconde phase du mouvement supprimée** : tout va se jouer sur les vœux rentrés dans le logiciel pendant l'ouverture du serveur.
- **Obligation de candidater sur des zones géographiques et des typologies de postes**, avec des affectations à titre définitif à la clé pour la plupart des personnels, y compris sur des postes non demandés précisément.
- **Entrée obligatoire par un « vœu large » (zone infra départementale + MUG)**, les vœux précis et des vœux géographiques étant faits sur un deuxième écran.



# RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE MOUVEMENT 2019

Pour ces collègues, deux possibilités :

- Soit ils obtiennent un poste sur leurs vœux précis/ leurs vœux géographiques ou leur vœu large et ils y sont nommés à titre définitif;
- Soit ils n'obtiennent pas de poste et l'algorithme continue de « tourner » jusqu'à leur affecter un poste à titre Provisoire : c'est « l'extension ».



# RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE MOUVEMENT 2019

## Fonctionnement de l'extension

Si un participant obligatoire n'a obtenu satisfaction sur aucun de ses vœux (précis, géographiques ou larges), l'algorithme cherchera à l'affecter, à titre provisoire sur un poste, en fonction du classement départemental des MUG puis des zones infra.

**L'algorithme fonctionne d'abord « en balayette » sur le 1<sup>er</sup> vœu** : l'algorithme « tourne » tout autour du 1<sup>er</sup> vœu

**Puis l'algorithme fonctionne en escargot** : il examine donc les postes comme suit :

**MUG 1/zone 1**

**MUG 1/zone 2**

**MUG 1/zone 3**

**MUG 1/zone 4**

**MUG 1/zone 5**

**MUG 1/zone 6**

**MUG 2/zone 1 ...etc**



# RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE MOUVEMENT 2019

## MUG et zone infra kezako ?

- **MUG est le sigle de Mouvement Unité de Gestion.** Dans le 65, 5 MUG ont été retenus et classés dans cet ordre :
  - Directeurs 8 et 9 classes
  - Directeurs 2 à 7 classes
  - ASH
  - Remplaçant
  - Enseignant (adjoint élémentaire et adjoint maternelle non dissociés)
- **Une Zone infra départementale** est utilisée exclusivement dans le cadre de la saisie des vœux larges (donc « réservée » aux participants obligatoires). L'unité de constitution d'une zone infra départementale est la commune. Dans le 65, 6 zones classées dans cet ordre :
  - Tarbes
  - Val d'Adour Madiran
  - Lannemezan Nord
  - Lannemezan Sud
  - Bagnères Haut Adour
  - Lourdes Vallée - Pays Toy



# RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE MOUVEMENT 2019

## Le barème

Sur le département, le barème reste principalement

**l'AGS au 31/12/2018\***  
**+ bonifications liées à la situation personnelle**  
**+ bonifications liées à la situation professionnelle**

\* L'AGS est l'Ancienneté Générale de Service, elle est calculée ainsi :

**1 pt/ année d'exercice + 1/12ème de pt/mois + 1/360<sup>ème</sup> de pt/jour**

**(Rajouter 0,333 à l'AGS donnée sur I-Prof)**



# RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE MOUVEMENT 2019

## Les points Bonifications liées à la situation personnelle

- Handicap ou maladie grave : 10 Points (ou 50 points attribués sous conditions par le médecin statutaire du Rectorat)
- Handicap du conjoint ou de l'enfant : 10 points
- Enfant à charge de moins de 18 ans au 01/01/2020 : 1 point / enfant
- Parent isolé : Agent séparé, divorcé, veuf : 1 point
- Rapprochement avec les détenteur de l'autorité parentale : 1 point / année de séparation (D>20 kms entre les deux domiciles)
- Rapprochement de conjoints : 2 points si vœux portent sur la commune de la résidence professionnelle du conjoint
- Demande répétée sur même poste : 2 points sur le 1<sup>er</sup> vœu si c'est le même que pour le mouvement 2018



# RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE MOUVEMENT 2019

## Les points Bonifications liées à la situation professionnelle

- Enseignants non spécialisés affectés dans l'ASH sans interruption : 1 point si affectation à l'année en 2017-2018 / 2 points si affectation en 2017-2018 et en 2018-2019
- Stabilité sur poste en REP ou sur poste fractionné à partir de 3 ans (3 points) et jusqu'à 5 ans (5 points)
- 15 points de MCS (mesure de carte scolaire) attribuée aux collègues ayant été victimes d'une fermeture de poste ou d'une fusion d'école.

Les priorités sur "poste équivalent" sont supprimées. Sont conservées les priorités absolues pour les postes issus de fusions ou de transfert.



# RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE MOUVEMENT 2019

Si égalité de barème,

- 1) AGS
- 2) Bonifications personnelles
- 3) Bonifications professionnelles
- 4) Rang du vœu





# RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE MOUVEMENT 2019

## Affectations spécifiques

- **Postes de Titulaires de Secteur** : création de 30 postes de TS : « Coquilles vides » rattachées à une circonscription puis les TS auront une affectation à l'année sur un poste précis. Ce lieu d'exercice sera redéfini chaque année dans le respect du secteur d'affectation.
- **Postes à exigences particulières** : Directeurs, maître formateur, UPE2A, ASH, Occitan, UEA (autisme)
- **Postes à profil** : après passage devant une commission de recrutement (liste sur la circulaire)



